

PRÉSENTATION ET RÈGLEMENT OFFICIEL

“LA GRANDE COURSE : Des pionniers aux années folles”

L'équipe de La Grande Course vous souhaite une bonne lecture, elle vous sera utile pour appréhender le rallye, avoir les informations nécessaires à votre préparation ainsi que les conditions à remplir pour participer !

I- L'ASSOCIATION LA GRANDE COURSE ULM

II- CONCEPT DE LA GRANDE COURSE ULM

III- DATES ET LIEU DU RALLYE

IV- CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

V- RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTS

VI- COORDINATEUR DES VOLIS, BRIEFING, ORGANISATION DES ÉTAPES ET INTERRUPTION

VII- UTILISATION DES APPLICATIONS

VIII- RÈGLES DU JEU ET DU CLASSEMENT

IX- ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

X- DROIT À L'IMAGE, PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

XI- MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT

XII- FORMULAIRE DE RENONCIATION À RECOURS

I- L'ASSOCIATION LA GRANDE COURSE ULM

L'événement « **La Grande Course ULM : Des pionniers aux années folles** » est organisé par l'association « **La Grande Course ULM** ».

Le bureau de l'association est constitué de M. **ROBERT Thibault**, président, M. **FLYE SAINTE MARIE Cyril**, secrétaire et M. **MINI Théophyle**, trésorier.

Les membres du bureau de l'association sont les organisateurs de **La Grande Course : Des pionniers aux années folles**.

L'association a pour objet :

- De promouvoir et d'organiser des événements sportifs, compétitions et rassemblements autour des Ultra-Légers Motorisés.
 - De favoriser la pratique de l'aviation ultra légère et de contribuer à son développement en tant que sport et loisir.
 - De préserver et promouvoir les valeurs de convivialité, d'esprit d'aventure des pionniers de l'aviation populaire, de solidarité et de responsabilité environnementale.
 - D'encourager l'accessibilité à ce sport par la valorisation des ULM anciens, des constructions amateurs et de leur rénovation.
 - De soutenir la transition vers des modes de propulsion plus durables dans le domaine de l'ULM.
-

II- CONCEPT DE LA GRANDE COURSE ULM

« **La Grande Course : Des pionniers aux années folles** » est un rallye aérien, basé sur un système de points attribués en fonction des points de passage validés, des énigmes résolues et des défis réussis.

Il s'agit d'un défi personnel et collectif, où chaque commandant de bord est responsable de sa sécurité, de son itinéraire, de ses choix de vol et de son autonomie en vol comme au sol.

Le rallye se déroule dans un esprit d'aventure, de convivialité, d'autonomie et de passion pour l'aviation légère. Cette course se veut être un moment de cohésion entre participants, toutes classes confondues, partageant la même passion et souhaitant faire preuve d'audace et de recherche d'aventure en ULM.

III- DATES ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Le rallye « **La Grande Course ULM : Des pionniers aux années folles** » se déroulera du **5 au 8 mai 2026**.

Le départ aura lieu le 6 Mai à l'issue du temps de préparation de navigation après le premier briefing, depuis la **base de Montaigu Saint-George LFFW**.

La Grande Course se terminera sur la base finale à l'issue de la remise des prix en fin de journée.

Les participants devront atterrir sur la base finale avant 18h le **8 mai 2026**.

Les participants devront arriver le **5 mai 2026**, ou en dernier recours le matin même avant 8h, sur la base de **Montaigu Saint-George LFFW**. Ils s'engagent à respecter les consignes d'arrivée et de départ transmises par mail ainsi que les consignes de l'organisation qui seront communiquées à chaque participant.

Un NOTAM sera déposé pour délimiter le périmètre du rallye.

IV- CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

A) Conditions d'inscription

Le nombre d'aéronefs participants est limité à 100 pour des raisons de sécurité et d'organisation. Si le nombre maximal de participants est atteint, une liste d'attente sera ouverte. Les candidats seront classés selon la date et l'heure de préinscription sur le site Internet, et les places seront attribuées en cas de désistement.

L'inscription au rallye “**LA GRANDE COURSE : Des pionniers aux années folles**” est à réaliser en 3 étapes :

1. Inscription uniquement sur le site internet <https://grandecourse.fr/> avec la création du profil participant, renseignement sur l'ULM et dépôts des documents obligatoires.
2. Les organisateurs adresseront un lien par email aux 100 premiers pré-inscrits ayant finalisé leur dossier. Ce lien donnera accès à un formulaire hébergé sur helloasso.com. Le mail de l'association est contact@grandecourse.fr (pensez à vérifier vos spams).

Le paiement des frais d'inscription au rallye est de 80€ par participant. En cas de biplace, l'équipier doit aussi réaliser son inscription en réalisant la même démarche et en indiquant le même ULM (immatriculation). L'adhésion à l'association d'un montant de 20 euros est requise.

3. Après acquittement des frais d'inscription, le participant recevra un email de confirmation de participation à "**LA GRANDE COURSE : Des pionniers aux années folles**"

Un mail avec pièces jointes sera transmis avec les consignes de l'organisation.

En cas de désistement d'un participant, l'association ne pourra pas rembourser la cotisation mais réalisera le remboursement des frais d'inscription.

En cas de rétractation d'un participant avant le 15 Avril 2026, le remboursement des frais d'inscription sera réalisé exclusivement sur le compte utilisé pour le paiement. Les rétractations réalisées après cette date ne seront pas remboursées.

En cas de report, les participants indisponibles pour les nouvelles dates proposées seront remboursés de leur frais d'inscriptions. En cas d'annulation décidée par l'association, les participants seront remboursés des frais d'inscription.

B) Conditions de participation

Tout participant doit respecter ces conditions :

1. Être titulaire d'un brevet de pilote ULM valide concernant l'ULM utilisé pour le rallye, ou être le passager d'un pilote titulaire d'un brevet ULM valide.
2. Être en conformité avec la réglementation en vigueur pour la pratique sur le territoire français.
3. Les bases ULM et aérodromes partenaires de la Grande Course ULM, ainsi que certains espaces aériens situés dans le périmètre du rallye, nécessitent l'usage de la radio. Les ULM participants doivent donc être équipés de moyens radio.
4. Les participants doivent avoir en leur possession un smartphone permettant l'utilisation du flashcode (application disponible) pour les QR code présents sur chaque base/aérodrome. Des écouteurs sont recommandés pour l'écoute d'énigmes.
5. Chaque participant doit être responsable du fonctionnement de son aéronef, de son entretien, de sa préparation avant le départ et d'être à jour avec les documents suivants :
 - Papier d'identification de l'ULM.
 - Attestation d'aptitude au vol de l'aéronef.
 - Licence de station d'aéronef.
6. Le participant ne doit pas voler s'il souffre d'une anomalie physique ou mentale incompatible avec la pratique de l'ULM. Dans les cas de maladie chronique, incurable ou pathologie nécessitant un suivi médical, le participant s'engage à attester sur l'honneur être en possession d'un certificat médical de moins d'un an,

délivré par un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins Français attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'ULM.

7. Avoir souscrit une licence FFPLUM annuelle 2026 ou temporaire loisir pour la période du rallye en faisant la demande à l'organisation.
8. Tous les participants doivent avoir complété et signé le formulaire de renonciation à recours en annexe de ce présent règlement (en dernière page).

V- RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTS

1. Chaque commandant de bord est entièrement responsable de sa navigation (itinéraires, gestion carburant, gestion de temps de vol, devis de masse...), du respect des règles, procédures aéronautiques.
2. L'association et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des décisions prises par un participant au sol, au roulage et en vol, ni des éventuels incidents ou accidents.
3. Les participants doivent assurer leur propre sécurité et celle des autres en adoptant un comportement responsable et courtois en vol et au sol.
4. En cas de panne et d'atterrissement en campagne sans difficulté, le participant doit contacter le plus rapidement possible l'organisation.
5. En cas d'accident, tout participant a obligation d'informer et/ou de porter secours, assistance aux participants en difficulté, si son intervention ne risque pas de le mettre lui-même en danger. D'informer les secours si nécessaire puis les organisateurs. Au sol, **Composer le 191**, urgence aéronautique en cas d'accident qui coordonnera les interventions. En vol, contact radio service d'information de vol de l'espace dans lequel l'aéronef évolue.
6. Chaque participant doit respecter les capacités de son ULM, ses limites personnelles et les conditions météorologiques adéquates au vol en ULM.
7. Le participant ne doit pas voler s'il se trouve sous l'emprise de stupéfiant, d'alcool ou de médicaments incompatibles avec la pratique de l'ULM.
8. Tout participant dont le comportement mettrait en danger la sécurité des vols, qui enfreindrait la réglementation, ou qui porterait atteinte à l'organisation du rallye s'expose à une exclusion après un temps d'évaluation et de concertation entre les organisateurs et le coordinateur des vols.
9. Chaque participant est autonome dans la gestion de son alimentation, de son hydratation et de son repos. Il est de sa responsabilité de veiller à son état de forme pour assurer un vol en toute sécurité.

10. Des terrains occasionnels seront disponibles lors du rallye. Aucun terrain, base ULM, ni aucun aérodrome n'est imposé ; le choix de s'y rendre relève exclusivement de la responsabilité du commandant de bord. En aucun cas l'organisation, les propriétaires et gestionnaires des terrains ne pourront être tenus responsables de cette décision.

11. L'instruction en ULM est interdite pour tous les participants durant le rallye.

VI- COORDINATEUR DES VOL, BRIEFING, ORGANISATION DES NAVIGATIONS ET INTERRUPTION

A) Le coordinateur des vols

Un coordinateur des vols assurera le briefing avec les organisateurs. Il pourra donner des indications à la radio avant et pendant l'intégration en tour de piste.

B) Le briefing

Le briefing présente l'organisation et les consignes de sécurité, tout en offrant un temps d'échange pour répondre aux questions. Il constitue également un moment de cohésion entre les participants.

Pour toutes les classes d'Ulm, les briefings sont obligatoires (en cas d'impossibilité d'assister au briefing, le participant doit prendre contact avec l'organisation avant de prendre le départ, et ce afin de recueillir les éléments dudit briefing).

C) L'organisation des navigations

Le rallye est organisé en étoile, chaque groupe de participants choisit son itinéraire en autonomie.

Chaque jour, l'organisation transmettra aux participants la liste des points à rallier via l'application du rallye (accessible via l'espace participant sur le log de course). Ces groupes sont prédéterminés par l'organisation. Les demandes des participants pour changer de groupe seront étudiées par l'organisation.

Les participants peuvent bivouaquer sur les bases de leur itinéraire qui l'autorisent, lorsqu'ils sont en difficulté pour rallier l'aérodrome de Montaigu Saint-Georges LFFW, sous leur propre responsabilité, en respectant les consignes demandées par les gestionnaires des bases ulm/aérodromes et informations transmises par l'organisation. Dans ce cas, les participants doivent impérativement en informer l'organisation, qui leur communiquera alors les éléments du briefing.

Soyez vigilant aux consignes de retour pour l'aérodrome de Montaigu Saint-Georges LFFW qui vous ont été transmises et disponibles sur le site internet.

D) Emargement obligatoire en début et en fin de journée

Chaque participant doit valider sa participation quotidienne depuis l'application du rallye en émargeant en début de journée puis en clôturant en fin de journée (en accédant à l'espace participant > Log de course).

E) Interruption

Pendant le déroulement du rallye, si les conditions météorologiques se dégradent et mettent en péril la participation des inscrits et la pratique de l'ULM, les organisateurs communiqueront, notamment via **le groupe Whatsapp “Les pilotes LGC 2026”**, l'interruption du rallye à tous les participants.

La reprise du Rallye sera communiquée dès que les conditions le permettront.

VII- UTILISATION DES APPLICATIONS

L'application **Safesky** est partenaire de La Grande Course ULM. Pour permettre un suivi en temps réel, donner de la visibilité à l'événement sur le site internet et les réseaux sociaux, les organisateurs invitent les participants à en faire l'usage. Cette application ne remplace pas les règles et les procédures aéronautiques mais a pour vocation de faciliter l'accès aux informations et le partage de positions en temps réel.

- **SafeSky**, création d'un profil aéronef avec comme nom “GC-PSEUDO” (le pseudo du participant sur le site internet de la grande course). Un accès premium et un logo spécial La Grande Course sera attribué à chaque participant. L'organisation transmettra le code aux participants permettant cet accès premium. **L'UTILISATION DE SAFESKY EST OBLIGATOIRE.**
- **Logiciel de navigation** : Chaque pilote est entièrement responsable du choix de son logiciel de navigation et doit en assurer la parfaite maîtrise.
- L'utilisation de **Whatsapp est obligatoire**, le groupe Whatsapp “Les pilotes LGC 2026” permettra :
 - ❖ La communication entre l'organisation et les équipages. Les participants s'engagent à en faire l'usage pour communiquer avec les organisateurs.
 - ❖ De partager des commentaires, photos et vidéos permettant d'améliorer la visibilité de l'événement.

VIII- RÈGLES DU JEU ET DU CLASSEMENT

1. Les organisateurs rappellent que La Grande Course est à la fois un rallye sportif et un événement ludique et convivial fondé sur le jeu.

2. Un classement en temps réel est mis à jour tout au long du rallye. Les organisateurs pourront intervenir sur l'attribution de points bonus en fonction des surprises et événements spéciaux.
3. Chaque point de passage validé, énigme résolue et défi réussi rapportent des points.
4. L'organisation peut proposer des défis individuels ou collectifs aux participants, lesquels influent sur leur score.
5. L'organisation se réserve le droit d'exclure du classement général tout participant ayant délibérément triché lors d'une épreuve, ayant un comportement anti-sportif ou ayant fait une faute réglementaire importante et/ou de sécurité.

IX- ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

1. Chaque participant, en validant son inscription, reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter l'ensemble de ses dispositions, sans réserve.
2. Les participants s'engagent à respecter l'esprit du rallye, basé sur la responsabilité individuelle et collective, l'autonomie, la convivialité et la solidarité entre participants.

X - DROIT À L'IMAGE, PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En participant à l'événement, les participants acceptent que leur image (photos et vidéos) puisse être utilisée par l'association La Grande Course ULM pour la promotion et la communication de l'événement dans les médias et réseaux sociaux. L'utilisation de certaines données personnelles des participants est nécessaire pour le bon déroulement du rallye. En cas de retrait du consentement d'un participant à l'exploitation de ses données personnelles avant la fin du rallye, l'organisation se verra contrainte d'exclure ledit participant.

Les données demandées aux participants pour leurs profils inscrits sur le site internet <https://grandecourse.fr/> seront utilisées pour l'organisation du rallye et la sécurité des vols. Ces données sont soumises au Règlement général sur la protection des données.

L'organisation souhaite rendre visible et attractif le rallye en permettant aux participants, le partage des photos, vidéos et expériences avec les personnes extérieures au rallye via le site internet, le groupe Whatsapp et les réseaux sociaux.

XI- MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT

L'association organisatrice se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement si les circonstances l'exigent. Toute modification sera communiquée par mail aux participants dans les meilleurs délais.

XII -FORMULAIRE DE RENONCIATION À RECOURS

Le formulaire de renonciation à recours, disponible en annexe 1, doit être correctement complété. Sa conformité conditionne la validation de l'inscription.

**Date et signature
précédée de la mention
"Lu et approuvé" :**

Comment contacter l'organisation ?	
Thibault - Président	06 87 07 71 16
Théophyle - Trésorier	06 31 59 32 96
Cyril - Secrétaire	06 63 18 24 68

DÉCLARATION D'ABANDON DE RECOURS ET DE RENONCIATION

Événement : "La Grande Course ULM 2026 – Des Pionniers aux années folles"

Dates : du 6 au 8 Mai 2026

Organisée par : L'association La Grande Course ULM

Je soussigné(e),

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal: _____ **Ville:** _____

Pays : _____

Tél. mobile : _____

Déclare ce qui suit :

Je participe volontairement à La Grande Course ULM 2026, sous mon entière responsabilité, en tant que pilote d'aéronef de type ULM. Je suis pleinement conscient(e) que cet événement est un **rassemblement non compétitif**, de type **rallye ludique et autonome**, et que **chaque participant vole selon les règles de l'air en vigueur, sous sa propre responsabilité en tant que commandant de bord**.

Je déclare être titulaire d'un **brevet de pilote ULM valide**, disposer d'une **assurance responsabilité civile aérienne en cours de validité**, et que l'aéronef que j'utilise est **conforme sur les plans administratif, technique et réglementaire** (immatriculation, entretien, certificat de navigabilité ou d'aptitude au vol, licence radio si applicable).

Je reconnais que je participe à cet événement à **mes propres risques**.

Je m'engage à respecter les briefings, les consignes de sécurité, à voler de manière responsable et respectueuse des autres, de la réglementation, et des zones traversées. Je comprends que **les organisateurs peuvent exclure toute personne dont le comportement serait dangereux ou inapproprié**.

Clause de responsabilité :

Je reconnais que **l'association La Grande Course ULM, ses organisateurs, compagnies d'assurances concernées, ses membres, bénévoles, prestataires, partenaires, ainsi que les gestionnaires des bases ulm/aérodromes visités, propriétaires de terrains occasionnels, ne pourront être tenus responsables de tout dommage, accident, vol, blessure ou incident, survenu pendant l'événement, dans les limites prévues par la loi**.

Je suis conscient et accepte le fait que l'association n'a aucune responsabilité pour toute perte possible, le vol ou les dommages aux aéronefs et autres biens - que j'apporte à cet événement.

En assistant à cet événement organisé par l'association La Grande Course ULM, je reconnais que **je participe à mes propres risques et qu'aucune réclamation de quelque nature que ce soit,**

découlant de mon acte propre, ou par négligence ou omission, ne peut être faite par moi ou en mon nom ou au nom de l'une des personnes à ma charge contre l'association La Grande Course ULM.

Je, ainsi que mes proches, renonce à toute poursuite, réclamation ou demande de dédommagement de quelque nature que ce soit à leur encontre, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle prouvée de leur part.

Bien que l'association La Grande Course ULM soit en charge des actions préliminaires visant à la mise en place du rallye, elle ne souscrit en rien la moindre obligation de résultat ni même de moyen à ce sujet puisque ne pouvant en contrôler les tenants et aboutissants.

L'association La Grande Course ULM entend ainsi rappeler les limites de ses interventions et de ses obligations dans le domaine de la sécurité et ne saurait en rien se substituer aux prérogatives, environnement, exigences et obligations qui ne pèsent que sur le seul commandant de bord.

En outre, à tout moment, l'organisation se réserve de prescrire toute mesure qu'elle juge nécessaire ou impérative à la sécurité des vols, ce qui oblige tout participant à l'accepter sans réserve.

Il est évident que ce sont là que des prescriptions minimum et de bon sens, le commandant de bord de chaque ULM conservant seul la totale responsabilité de décider dans le cadre des lois et des réglementations en vigueur, notamment des devis de masses et prescriptions techniques édictées par le constructeur de son appareil, de l'emport de matériel de sécurité supplémentaire.

L'association et ses membres organisateurs ou dirigeants ne souscrivent vis-à-vis de ses risques strictement aucune obligation de quelque nature que ce soit, chacun des participants devant - seul - décider d'affronter les vols envisagés et les risques qui en découlent, notamment pour causes météorologiques, indépendamment des avis qui seront fournis par l'organisation susceptible de conduire à la décision d'interruption définitive de La Grande COURSE 2026 : Des Pionniers aux années folles.

Les responsabilités et la vigilance qui incombent à chaque participant sont accrues par la présence d'un grand nombre d'appareils engagés dans cette navigation. Cette densité de trafic augmente les risques d'abordage et exige une attention constante de la part de chacun.

Conditions personnelles :

Je certifie être en **bonne condition physique** et **ne présenter aucune contre-indication** à la pratique de l'ULM. Je suis seul(e) juge de ma capacité à prendre part à chaque vol en tant que commandant de bord ou de passager.

Le participant reconnaît avoir pris connaissance de cette déclaration en intégralité et a pris le temps de mesurer sans réserve la portée de toutes les déclarations et obligations exposées ci-avant.

Date et signature
précédée de la mention
"Lu et approuvé" :